

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA COMMISSION DU FONDS DU SPORT VAUDOIS RÉPARTIT PRÈS DE 3 MILLIONS DE FRANCS

Aide importante pour un centre sport et santé à Dorigny

Redistribuant la part vaudoise destinée au sport des bénéfices des sociétés de loterie, la Commission du Fonds du Sport vaudois a attribué près de 3 millions lors de sa séance du 21 juin. Le subside le plus important va au Service des sports universitaires pour la construction d'un Centre d'analyse sport et santé (CASS) à Dorigny. La Commission a en outre décidé de soutenir financièrement les équipes et sportifs vaudois qui se déplacent à l'étranger pour un championnat d'Europe ou du monde.

La Commission a fait un effort particulier en faveur du CASS en raison de son intérêt pour l'ensemble du sport vaudois. Le Centre existant, qui favorise la santé, le bien-être, ainsi que l'analyse et le suivi de sportifs d'élite (condition physique, fitness, expression corporelle, tests et entraînement), doit s'agrandir. Le projet développé à Dorigny est devisé à 9 millions. La Commission assortit son aide, à hauteur de 1,2 million, à la promesse que le futur CASS soit accessible au sport associatif vaudois en général, avec des conditions d'accueil financièrement favorables aux jeunes sportifs vaudois détenteurs d'une carte Swiss Olympic de niveau national au moins.

La Commission a aussi accordé divers subsides pour la rénovation ou la construction d'infrastructures sportives, parmi lesquelles:

- Fr. 416'000.- pour la création d'un terrain synthétique et la rénovation de l'éclairage sur le Centre sportif de Chavannes (Commune de Lausanne);
- Fr. 185'000.- pour l'agrandissement des vestiaires de FC Etagnières.

D'autres sommes plus modestes ont été octroyées au Tennis Club de Renens, au FC Rances, à la commune de Crissier (Centre sportif de la Ruayre), à celle d'Yverdon-les-Bains pour les aménagements sportifs du Parc des Rives du Lac et au Club équestre de Villard (Commune de La Tour de Peilz). Les clubs de Inline Hockey Club La Tour-de-Peilz, du VBC Ecublens ainsi que le SID Sports d'hiver de Montreux seront aussi subventionnés pour l'acquisition de matériel.

Enfin, la Commission a décidé de venir désormais en aide aux sportifs vaudois (tous âges confondus) qui prendront part à des championnats d'Europe ou du Monde. Les équipes de sport collectif percevront un forfait par joueur et par jour, alors que les sportifs en sport individuel se verront rembourser un pourcentage de leurs frais effectifs.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 juin 2007

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Nicolas Imhof, chef du Service de l'éducation physique et du sport, vice-président de la Commission du Fonds du sport, 079/342 71 24